

Avis adopté

Séance plénière du 29 janvier 2025

Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir

Déclaration du groupe de la Coopération

Restaurer des écosystèmes dégradés et préserver ceux en bon état est essentiel. Cet avis reflète un travail mesuré sur la forme et ambitieux sur le fond. En évitant de désigner trop facilement des coupables, le CESE démontre sa maîtrise du compromis et favorise l'action commune. Le Groupe de la Coopération salue cette approche.

Il soutient l'effort pour un diagnostic objectif de l'état de nos écosystèmes dans le dialogue avec tous les acteurs. L'augmentation des connaissances locales, avec une objectivité rigoureuse, est cruciale. Il lui semble juste d'alerter sur des situations d'urgence, comme de relever les lieux où la restauration est efficace, voire où la dégradation n'est pas observée.

Pour cela, simplifier et réduire le nombre d'interlocuteurs pour accompagner et mettre en relation les acteurs augmentera l'efficacité des actions. Le Groupe de la Coopération espère que cela permettra d'adapter au terrain des décisions, notamment sur le ZAN, faisant souvent l'objet d'un déficit de concertation.

Le groupe privilégie l'incitation plutôt que la contrainte, le faire confiance au lieu du faire plier. Il est donc souhaitable d'améliorer la connaissance des financements publics et privés et de rendre les ORE et BRE plus attractifs.

Enfin, renforcer les objectifs de restauration et de préservation du réseau Natura 2000 est une bonne mesure. Quitte à protéger, renforçons ce qui existe déjà mettons-y les moyens légaux, humains et financiers adaptés !

Avant de terminer, il ne faut pas oublier de valoriser les actions de protection et de restauration de la biodiversité des agriculteurs et des acteurs du monde économique rural. Souvent critiqués, ils contribuent tous les jours, malgré les contraintes, à la préservation de la nature, leur outil de travail.

Le groupe de la Coopération a voté en faveur de cet avis.